

# Mettre en place un observatoire de la politique de la ville

L'observation sociale est une question récurrente chez les acteurs de la politique de la ville. Les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou les communes ayant un contrat de ville sur leur territoire de compétence doivent s'organiser pour satisfaire à la mise en place d'un système d'observation capable de mettre en avant les enjeux locaux. Il s'agit de s'assurer que les priorités définies correspondent bien aux besoins des quartiers et de réinterroger les moyens alloués sur chaque quartier au regard des dynamiques observées.

## Vous accompagner pour mettre en œuvre un dispositif d'observation pérenne

A l'aide d'une méthodologie éprouvée (mobilisation des fournisseurs locaux de données, géocodage et traitement des données, construction des indicateurs, présentation des données, mise en place de groupes d'analyse partagée,...), le Compas peut vous accompagner pour mettre en place un dispositif d'observation pérenne de la cohésion sociale et urbaine de vos territoires, afin d'avoir une vision générale des quartiers sur l'ensemble des trois piliers et des enjeux transversaux des contrats de ville :

### Pilier Cohésion sociale

- Les niveaux de revenus, la pauvreté
- L'évolution des structures familiales
- Le vieillissement de la population, les personnes âgées
- L'isolement des adultes
- L'éducation et la scolarité
- La santé
- La sécurité



### Pilier développement économique et accès à l'emploi

- Le développement économique
- La formation
- L'emploi, l'insertion

### Pilier cadre de vie et renouvellement urbain

- Les dynamiques de peuplement
- Le logement et la rénovation urbaine
- La ségrégation et la mixité sociale
- Les équipements

### Enjeux transversaux

- Les jeunes
- Les inégalités hommes-femmes
- La citoyenneté

### Un jeu complet d'indicateurs

Il s'agira de valoriser l'information existante en sélectionnant des indicateurs pertinents et disponibles qui sont les plus à même de fournir une analyse globale de la situation socio-économique de l'ensemble des quartiers de l'agglomération. Ces indicateurs locaux viendront compléter les indicateurs nationaux proposés par l'Etat via l'Observatoire national de la politique de la ville.

A travers la mise à disposition de données objectives, rendues cohérentes dans le temps et dans l'espace, cet observatoire facilitera les démarches évaluatives du contrat de ville, notamment autour de la définition d'indicateurs de référence pour le suivi du bien être des habitants.

## Vous accompagner dans le suivi de vos interventions

Il est aussi nécessaire que les collectivités locales se dotent d'outils de suivi de leurs propres interventions sur les territoires. Or, ces démarches sont encore bien souvent embryonnaires.

Au regard des politiques culturelles ou éducatives, quels sont les usages par quartier des actions mises en œuvre ? Il est souvent plus aisé d'obtenir des informations en fonction du lieu d'usage, qu'en fonction du lieu de résidence de l'utilisateur.

L'intégration dans l'observatoire de la politique de la ville de la notion d'usage des politiques locales par quartier de résidence est un axe sur lequel le Compas travaille depuis des années. Plus largement, le Compas décline des indicateurs qui permettent de mesurer la territorialisation des politiques publiques (conventions d'objectifs, conventions cadres et dispositifs de droit commun) dans une logique de suivi et d'évaluation des contrats de ville.

Cette démarche positionne l'observatoire comme un outil clairement au service de l'évaluation.

### Le Compas accompagne 30 observatoires

Actuellement, le Compas met en œuvre ou accompagne (dans le cadre de prestations de maintenance) 30 observatoires territoriaux différents. Ces observatoires sont au service de CCAS, communes, intercommunalités, services déconcentrés de l'Etat, conseils départementaux, préfetures, associations. Ils sont situés sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les départements d'Outre-mer.

## Vous fournir des outils de communication

L'enjeu de la démarche d'observation est de pouvoir s'appuyer sur l'expertise des élus, des habitants, des acteurs associatifs et des professionnels, afin de tendre au mieux vers la construction collective du diagnostic territorial avec des objectifs partagés. Pour cela, l'observation doit veiller à construire des analyses facilement communicables et appropriables pour des non-spécialistes.

Le Compas peut mettre en place des outils simplifiés tels que des portraits de quartiers permettant l'accès à l'information statistique essentielle tant pour le secteur associatif ou les habitants que pour les professionnels ou les élus qui ne sont pas directement concernés par la politique de la ville. Ces outils peuvent servir de support de communication et de débats dans le cadre des conseils citoyens.

### Le Compas

Implanté à Nantes, Paris et Strasbourg, le Compas dispose d'une expertise dans le domaine de l'analyse des transformations sociales des territoires fondée sur son expérience de 20 années de travail de terrain. Notre rôle est d'apporter à la fois une maîtrise des données, mais aussi d'accompagner leur interprétation et la prise de décision.

Le Compas intervient auprès de 200 collectivités différentes chaque année. Cette capitalisation d'expériences nous a permis d'adapter les méthodes et outils, d'investir pour répondre à l'évolution des enjeux sociaux, des positionnements des structures et acteurs du social, des dispositifs et des organisations internes.

## Pour en savoir plus

Contact : Simon Leyendecker 03 90 41 09 18

### Compas - Nantes

15 ter bd Jean Moulin  
44 106 Nantes Cedex 4  
Tél. : 02 51 80 69 80

### Compas - Strasbourg

41 bd Clémenceau  
67 000 Strasbourg  
Tél. : 03 90 41 09 18

### Compas - Paris

13 bis rue Alphonse Daudet  
75 014 Paris Cedex  
Tél. : 01 45 86 18 52